



Fouilles et Découvertes

Clé de voûte du XV^{ème}

Le 22 Avril 1982, l'engin mécanique qui creusait les puits de fondation des piliers du magasin UNICO remonta dans son godet une grosse pierre sculptée enfouie à 4 mètres de profondeur. Mise immédiatement en lieu sûr par les soins de MM. DELPECH et MORET, elle sera nettoyée de sa gangue de terre le lendemain.

Alors apparaît une très belle clé de voûte sexpartite, de chœur d'église, à la sculpture ferme et nette, qui permet de la dater de la fin du XIV^e ou du début du XV^e. Ce vestige provient, incontestablement, d'une église ou chapelle démolie, mais son volume et son poids interdisent de penser qu'elle puisse provenir d'un des édifices religieux détruits dans l'enceinte de la vieille ville. On peut supposer qu'elle est un des vestiges d'une église ou chapelle existant autrefois en cet endroit. Or, un document d'archives (le CC 150), établi en 1779, nous apprend que les Cordeliers « vis à vis de leur couvent actuel, au-delà du fossé de la ville, est un enclos où était bâti autrefois leur ancien couvent ».

Ainsi, nous pouvons affirmer qu'avant les troubles de la fin du XVI^e siècle, le couvent des Cordeliers se trouvait au bord de la Côte Rodanèze, à l'emplacement du magasin UNICO et des jardins attenants.

D'après Monsieur Jean-Claude FAU, Président de la Société Archéologique, sollicité de donner son avis de spécialiste sur l'iconographie de l'écusson :

« Il ne peut s'agir, bien entendu, des armes de la ville de Saint-Antonin. Par contre, l'écu avec son château à trois tours, correspond aux armes parlantes de Pierre de Castelnau-Bretenoux, évêque de Rodez dans le deuxième quart du XIV^e siècle (cf l'ouvrage récent « Sceaux Rouerguats du Moyen-Age » de Martin FRAMOND, p. 221). Et, à l'opposé de la coquille du pèlerin, le motif mutilé du haut pourrait être une crosse d'évêque. Enfin, l'écu s'inscrit dans un encadrement quadrilobé, encadrement qui apparaît justement au XIV^e siècle ».



Cette belle clé de voûte a été offerte au musée, très spontanément par Monsieur Bernard DELPECH. Qu'il soit félicité et remercié.

